

COMPTE RENDU RÉUNION DU COMITE SYNDICAL
Séance du 12 SEPTEMBRE 2019

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et Approbation du Compte rendu de la dernière réunion du Comité Syndical.
- Délibération des postes année 2019-2020,
- Délibération Décision Modificative N°1 du BDDGET 2019
- Informations et questions diverses

Présents : Madame ROUILLON Coralie et Messieurs ROUSSEAU Jean-Philippe, BESSON Bernard.

Excusé : Monsieur VRIGNAUD Antoine

Secrétaire de séance : Madame ROUILLON Coralie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Lecture et Approbation du Compte rendu de la dernière réunion du Comité Syndical :

Les membres du SIVOS approuvent la précédente réunion

Délibération des postes année 2019-2020 :

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Le Président, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité Syndical le 18 juin 2018;

Considérant que les besoins des services nécessitent, suite à l'augmentation des effectifs, la création d'une nouvelle classe et de nouvelles salles pour l'accueil périscolaire, les créations d'emplois permanents de :

- **ADJOINT TECHNIQUE :**
- Surveillance portail, pointage effectifs cantine, Aide cantine et ménage cantine après le service, entretien école, salles périscolaire, Animatrice de l'Accueil périscolaire **29.39^{me}/35**,

- Ménage, salle périscolaire Benon, à l'étage, préparation des repas à la cantine de Benon, service, entretien cantine, Ménage école Et Bureaux, **17.82^{ème}/35**
- Aide cantine à Benon, service, ménage **6h27^{ème}/35**

- ADJOINT ANIMATION :
- Animation de l'accueil périscolaire et Centre de Loisirs **15H29^{ème}**
- Animation périscolaire et Centre de Loisirs : **10h19^{ème}/358**

Le Comité Syndical, sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DECIDE

Les agents devront :

- jouir de leurs droits civiques
- ne pas avoir au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire des mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions
- se trouver en position régulière au regard du Code du service national
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

La rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, sa rémunération est fixée sur la base de l'indice brut 348, actuellement.

Le tableau des effectifs est modifié à compter du 1^{er} NOVEMBRE 2019

Monsieur le Président est autorisé à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre toutes les dispositions relatives au recrutement.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

ADOPTÉ

à 3 voix pour
à 0 voix contre

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/11/2019

GRADE OU EMPLOI	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif Budgétaire	Postes Pourvus	Postes Vacants
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	23 h	1	1	0
SECTEUR SOCIALE					
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	C	35 H	2	2	0
ANIMATION					
Adjoint Animation	C	35 H	1	1	0
SECTEUR TECHNIQUE					
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	35 H	2	2	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	30H93 ^{ème}	1	1	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	30 h 08 ^{ème}	1	1	0
Adjoint technique	C	35 h	3	1	2
Adjoint technique	C	30h93 ^{ème}	1	0	1
Adjoint Technique	C	30 H 08 ^{ème}	1	0	1

TOTAL

13	9	4
-----------	----------	----------

AGENTS CONTRACTUELS EMPLOIS - (métier, nature du contrat, fondement juridique)	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif Budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Adjoint Technique – CDI- aide cantine-ménage école	C	20h54ème	1	1	0
Adjoint Technique - CDI- 3-3 - aide école maternelle- ménage école	C	33h04ème	1	1	0
Adjoint Technique - CDI- aide cantine- ménage école	C	16H26ème	1	1	0
Adjoint Technique - CDI- Aide cantine, Ménage école et des bureaux	C	14H72ème	1	0	1
Adjoint Technique - CDI- préparation des repas à la cantine de Benon, service, entretien cantine, Ménage école et des bureaux. Ménage salle périscolaire BENON;	C	17H82ème	1	1	0
Adjoint Technique - CDI- 3-3 Surveillance portail, pointage effectifs cantine, Aide à la cantine, Animatrice de l'Accueil Périscolaire, Ménage école-	C	25 H 47 ^{ème}	1	0	1
Adjoint Technique - CDI- 3-3 Surveillance portail, pointage effectifs cantine, Aide à la cantine et ménage, Animatrice de l'Accueil Périscolaire et ménage. Ménage école-	C	29 H 39 ^{ème} /35	1	1	0
Adjoint Technique – CDI -3-3 aide à la cantine et ménage écoles	C	15 H 35 ^{ème}	1	1	0
Adjoint Technique –CDI – 3-3 animatrice accueil périscolaire, aide cantine-	C	29 H	1	1	0
Adjoint Technique - CDD- 3-3 Aide à la cantine, Accompagnatrice bus, Ménage école	C	24 H	1	1	0
Adjoint Technique CDD-3-3- aide à la cantine	C	5 h 49ème	1	1	0
Adjoint Technique CDD-3-3- aide à la cantine	C	6 H 27ème	1	1	0
Adjoint Technique CDD-3-3- ménage de l'accueil périscolaire de Benon	C	4h70ème	1	0	1
Adjoint Technique CDD-3-3- aide à la cantine, surveillance, ménage	C	6h80ème	1	1	1
Adjoint Technique CDD-3-3- aide à la cantine	C	5H 25ème	5	3	2
Adjoint Animation - CDD – 3-3 Animatrice accueil périscolaire et centre de loisirs	C	14H	1	1	0
Adjoint Animation - CDD – 3-3 Animatrice accueil périscolaire et centre de loisirs	C	11 H	1	1	0
Adjoint Animation – CDD – 3-3 Animatrice accueil périscolaire	C	17h84ème	1	0	1
Adjoint Animation CDD – 3-3 Animatrice accueil périscolaire et centre de loisirs	C	13H	1	1	0

Adjoint Animation CDD – 3-3 Animatrice accueil périscolaire les mercredis	C	2h	1	0	1
Adjoint Animation CDD – 3-3 Animatrice accueil périscolaire et centre de loisirs	C	15H29ème	1	1	0
Adjoint Animation CDi – 3-3 Animatrice accueil périscolaire et Centre de loisirs et aide gestionnaire de l'accueil périscolaire	C	32 h	1	1	0
Adjoint Animation CDD – 3-3 Animatrice accueil périscolaire et Centre de loisirs et aide gestionnaire de l'accueil périscolaire	C	19H80ème	1	0	1
Adjoint Animation CDD – 3-3 Animatrice accueil périscolaire et centre de loisirs	C	10H19ème	1	1	0
TOTAL			28	20	9
				SOIT	
TOTAL GENERAL			41	29 POSTES	13

Délibération Décision Modificative N°1 du BDDGET 2019 :

Vu l'achat d'un vidéo projecteur, pour un montant de 499.99€ TTC, auprès de DARTY, pour le bon fonctionnement des cours à FERRIERES.

Vu la délibération du 22 mai 2019, pour l'achat de mobilier auprès de DPC, suite à l'ouverture de classe.

Monsieur le Président présente aux membres du SIVOS, la décision Modificative N°1 du Budget 2019, afin de pouvoir mandater ces achats.

SECTION INVESTISSEMENT :

DEPENSES :

2183 : Matériel de bureau et informatique : + 383 Euros

2184 : Mobilier : + 1 617 Euros

RECETTES :

021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT : + 2 000 Euros

SECTION FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :

023 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT : + 2 000 Euros

RECETTES :

7067 : Redv et droits des services périscolaire + 2 000 Euros

Les membres du Comité Syndical, après délibération et votent :

3 Voix Pour -

0 Voix Contre

- Acceptent l'achat du vidéo-projecteur et la décision modificative
- Signent « l'ARRETE et SIGNATURE » la DECISION MODIFICATIVE N°1 du BP 2019.

Informations et questions diverses :

Pas d'information, ni questions diverses.

Séance levée à 19h30.

Signature du registre :

ROUILLON Coralie,

ROUSSEAU Jean-Philippe,

BESSON Bernard.